

**Nataf Fajgenbaum & Associés accompagne le Paris Saint-Germain  
pour le recrutement de Neymar Jr.**

**Paris, le 11 août 2017** – L'émission du Certificat International de Transfert et l'homologation du contrat de travail par la Ligue de football professionnel, ce jour, marquent la finalisation du recrutement de la star brésilienne Neymar Jr. par le Paris Saint-Germain.

Le recrutement de l'un des trois meilleurs joueurs de la planète constitue la plus importante opération de l'histoire du football, le Paris Saint-Germain s'étant acquitté du paiement de la clause libératoire du Joueur d'un montant total de 222 millions d'euros.

Le Paris Saint-Germain était conseillé tout au long de ce dossier majeur par Nataf Fajgenbaum & Associés (Marie-Hélène Cohen-Guilleminet et Jacques Nataf, associés, Etienne Rizk et Simon Darricau, avocats) et en interne par Gregory Durand.

Le cabinet Ruiz-Huerta & Crespo (Juan de Dios Crespo Pérez) a également assisté le Club parisien au sujet des problématiques de droit espagnol.

Le cabinet Gros & Waltenspühl (Christophe Maillefer) est de son côté intervenu sur les aspects de droit suisse du dossier.

Neymar Jr. était, pour sa part, conseillé par les cabinets brésiliens Bichara & Motta (Marcos Motta et Stefano Malvestio) et Xisto E Santos (Gustavo Xisto et Joseph Bomfim Junior).

---

**A PROPOS DU POLE DROIT DU SPORT DU CABINET NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIES**

*Nataf Fajgenbaum & Associés conseille au quotidien ses clients organisateurs d'épreuves sportives les plus prestigieuses et clubs professionnels réputés dans toutes les disciplines. Ses équipes spécialisées en droit du sport, fusions-acquisitions, propriété intellectuelle, droit de la concurrence et droit social interviennent dans le cadre de dossiers d'acquisition d'épreuves, de sociétés, de clubs sportifs et d'opérations de transfert et de recrutement de joueurs ; elles assistent les clients du cabinet dans le développement de leur marketing national et international (sponsoring, licensing) et dans toutes les problématiques liées au sport business (appels d'offres, cession de droits audiovisuels, billetterie, organisation de compétitions nationales et internationales, contentieux devant les juridictions sportives et de droit commun).*

[www.nfalaw.com](http://www.nfalaw.com)

**Contact Cabinet :**

**Marie-Hélène COHEN-GUILLEMINET**

**Avocat Associé**

Tél.: +33 1 53 83 11 11

[mh.cohen@nfalaw.com](mailto:mh.cohen@nfalaw.com)